

2020 Programme des cours spécialisés (PCS)

Le Programme de cours spécialisés (PCS) répond aux besoins des professionnels cherchant une formation spécialisée intensive et de courte durée dans des domaines spécifiques de la planification et de la gestion de l'éducation.

Programme des cours spécialisés (EPA/EPM)		6 avril - 15 mai 2020
EPA 301	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE)	Lundi 6 - vendredi 17 avril 2020
EPA 304	Utiliser les données d'évaluation de l'apprentissage pour suivre les progrès de l'ODD 4	
EPA 303	Micro-planification et carte scolaire	Lundi 20 - jeudi 30 avril 2020
EPM 312	Gestion des enseignants	
EPA 302	Projections et modèles de simulations : méthodes et techniques	Lundi 4 - vendredi 15 mai 2020
EPM 314	Conception de projet pour le secteur de l'éducation	

Justification

Le Programme de cours spécialisés (PCS) vise à accroître la portée du [Programme de formation approfondie \(PFA\)](#) en offrant un accès plus large à ses cours spécialisés. Il répond ainsi aux besoins des professionnels intéressés par une formation spécialisée intensive et de courte durée, dans des domaines spécifiques de la planification et de la gestion de l'éducation. Les cours sont conçus pour renforcer les connaissances et les compétences des participants dans l'utilisation des principaux outils et techniques de planification et gestion.

Candidature et admission

Les candidats invités à se présenter doivent remplir les conditions indiquées sur cette page. Le nombre de places est limité. Pour déposer votre candidature, utilisez [le formulaire de candidature en ligne](#) sur lequel sont précisés les documents à fournir.

Conditions à remplir

- Formation universitaire: un diplôme universitaire ou équivalent (BAC + 3), de préférence dans une discipline relative à la planification ou à la gestion de l'éducation.
- Expérience professionnelle : trois ans au minimum dans le domaine de la planification ou de la gestion de l'éducation formelle ou non formelle, en qualité de praticien, formateur ou chercheur.

- Connaissances linguistiques : une bonne connaissance du français ou de l'anglais.
- Compétences en informatique : très bonne maîtrise de Word et d'Excel (selon les cours).
- Financement : la demande d'admission du candidat devra préciser comment seront financés les frais d'inscription au cours et les autres dépenses.
- **Les candidates de sexe féminin sont fortement encouragées à postuler.**

Candidature et processus d'admission

Toutes les candidatures doivent être remplies en ligne. Il est demandé aux candidats de fournir les documents suivants :

1. L'autorisation de participation au PCS, dûment complétée et signée/tamponnée par votre employeur, dûment complétée (formulaire à télécharger [ici](#))
2. Une copie scannée de la page de votre passeport indiquant vos nom, prénom.
3. Des copies scannées de diplômes et autres certificats des formations pertinents.
4. Un certificat de compétence linguistique, si votre langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français

Les formulaires de candidatures au PCS doivent être remplis et soumis en ligne et les documents requis doivent être téléchargés dans votre candidature. N'envoyez pas de pièces justificatives par courrier électronique.

Si vous avez déjà rempli un formulaire en ligne et téléchargé des documents sur la plateforme d'inscription de l'IPE pour une candidature antérieure, vous n'avez pas besoin de fournir ces informations à nouveau. Vous devez uniquement mettre à jour les informations qui ont changé. **Toutefois, veuillez noter qu'un nouveau formulaire d'autorisation de participation signé est requis pour chaque nouvelle candidature.**

Toutes les candidatures sont traitées par ordre d'arrivée. La décision d'admission est communiquée au candidat dans les trois semaines suivant la réception de la demande. Les candidatures envoyées sans les pièces requises ne seront pas traitées. Veuillez donc suivre attentivement les instructions.

CADRE DE LA FORMATION

Les langues de travail sont le français et l'anglais ; une équipe d'experts assure l'interprétation simultanée pendant les sessions d'enseignement. Les groupes de travail sont généralement organisés par groupes linguistiques. L'enseignement et l'apprentissage se font via des conférences, séminaires ou discussions aux exercices pratiques, simulations ainsi que d'un travail individuel et en groupe, etc. Les méthodes de travail utilisées demandent une implication active de chacun des participants dans le processus d'enseignement.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les frais de participation sont à la charge des participants.

Les candidats admis recevront une lettre d'admission officielle accompagnée d'une facture personnalisée.

Tarif des cours PCS

Le montant de chaque cours proposé dans le cadre du PCS est de **1,800 €**. Les candidats admis ne sont autorisés à suivre le programme que si le montant requis a été transféré à l'IPE avant le 1er février 2020. En plus des frais d'inscription, les participants doivent prendre des dispositions pour couvrir :

- Le billet d'avion aller-retour ;
- Les frais de logement et de subsistance à Paris (estimés à 100 € minimum par jour) ;
- La souscription à une police d'assurance maladie/accident estimée à environ 55 € pour une durée de deux semaines à un mois.

Aide financière et subventions

N'étant pas un organisme de financement, l'IPE ne peut apporter d'aide financière. Les candidats sont invités à adresser leurs demandes de bourse aux organismes compétents (leur employeur, ministères, organisations internationales ou ONG). Ces bourses sont généralement octroyées au titre des programmes de renforcement des capacités institutionnelles, financés par le gouvernement, les programmes de coopération internationale ou directement par des partenaires internationaux tels que les banques de développement, des agences bilatérales ou des fonds et programmes des Nations Unies.

Politique d'annulation

Veillez noter que les participants dont la demande d'annulation est reçue moins de 14 jours avant la date de début de leur premier cours de formation se verront facturer des frais d'annulation de 10% du cours.

Veillez également noter que l'IPE se réserve le droit d'annuler un cours s'il n'y a pas assez de candidats du groupe linguistique anglais ou français. Dans ce cas, l'IPE proposera au candidat une place dans un autre cours. Si le candidat n'accepte pas le cours alternatif, un remboursement peut être envisagé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dispositifs de formations

Tous les stagiaires ont accès à du matériel de qualité, que ce soit pour l'enseignement en présentiel ou à distance. L'IPE met à la disposition des stagiaires des outils pédagogiques modernes : des salles de cours dotées d'équipements informatiques innovants, un centre de documentation qui est aussi un espace calme pour travailler, une cafétéria pour les pauses déjeuner et les discussions informelles, ainsi que d'autres espaces de vie tels qu'un jardin fleuri et une terrasse, l'ensemble créant un atmosphère dynamisante, qui incite les stagiaires à travailler et à tirer le plus grand bénéfice de leur formation.

Environnement d'étude

Pour les formations qui ont lieu dans les locaux de l'IPE, l'Institut offre un environnement d'étude unique. Les stagiaires ont un accès personnel aux logiciels courants et à la base de données de l'Institut.

L'IPE dispose d'une bibliothèque riche de plus de plus de 30 000 publications et plus de 500 périodiques et revues spécialisés, consacrés à la politique, à la planification et à la gestion de l'éducation, ainsi qu'aux domaines connexes (économies, démographie, statistiques, sociologie, administration publique, science politique, etc.).

Logement

L'IPE ne possède pas de logement.

Les sites web suivants peuvent être consultés:

- **Campus France** : <https://www.campusfrance.org/fr>
- **Crous de Paris** : <http://www.crous-paris.fr>
- **Logements pour étudiants à Paris** : <https://www.estudines.com/residence-logement-etudiant-paris-51-46.html>

CRÉDITS ET CERTIFICATION

Les performances du participant à chaque cours sont évaluées selon l'un ou l'autre des quatre modes d'évaluation ou selon une combinaison des quatre: un test, un travail individuel écrit, un travail de groupe et la participation. Les résultats sont notés de 0 à 20, et il faut une moyenne de 12/20.

Un participant qui choisit un cours spécialisé et qui répond aux exigences de cette évaluation obtient la totalité des crédits de ce cours. Les crédits obtenus au terme des cours de spécialisation peuvent être transférés au Programme de formation approfondie (PFA). Pour être admis au PFA, un candidat doit suivre trois cours de spécialisation. L'admission à l'intégralité du PFA est subordonnée à la soumission d'une candidature spécifique et à l'acceptation de cette candidature par le Comité de sélection du PFA de l'IPE.

Au terme du/des cours suivi(s) dans le cadre du PCS, le participant reçoit une attestation de présence délivrée par l'IPE, sur laquelle figurent le nom et les dates de chaque cours suivi. Les notes obtenues dans les évaluations sont communiquées séparément.